



# NOËL 1959

## *A la recherche de la paix perdue*

Noël 1959 nous apporte la date de la rencontre au sommet: 16 mai prochain à Paris.

Dans le communiqué de la fin de la rencontre, les Occidentaux précisent qu'ils ne renoncent aucunement à Berlin, proposent d'examiner un certain nombre de problèmes d'intérêt réciproque; expriment l'espoir que la conférence consolidera la paix et la justice; prévoient une procédure de consultation de l'OTAN.

S'il y avait de part et d'autre un peu de bonne foi — et les Occidentaux désirent certainement arriver à une détente « de fait » plutôt qu'à une détente verbale — les mois prochains pourraient nous apporter la tranquillité que l'Europe et le monde ont depuis longtemps perdue.

Quinze ans ont passé depuis que la première bombe atomique a mis fin à Hiroshima à la première guerre mondiale. Mais nul n'oserait dire que les trois lustres qui ont suivi ont été un période de paix quand ils ont vu couler le sang en Corée, à Potsdam, à Berlin, en Hongrie, quand les combats et les désordres n'ont pas cessé en Afrique et en Extrême Orient, quand le monde entier a vécu dans l'anxiété de la guerre froide.

Ceux qui veulent chercher « la paix perdue » devront adopter le système médical: diagnostiquer le mal d'abord: dans ce cas les vraies raisons du déséquilibre social dans la vie des peuples.

Parmi les « Grands » qui se réuniront à Paris il en est un, sans doute, qui connaît mieux que les autres les causes et les remèdes du mal: Nikita Khrouchtchev.

H. R.



# MOUVEMENT EUROPEEN

## PRESIDENCE D'HONNEUR

Dr. Konrad ADENAUER, M. Léon BLUM (1948-1950), Sir Winston CHURCHILL, Comte R. COUDENHOVE-KALERGI, MM. Alcide de GASPERI (1948-1954), Robert SCHUMANN, Paul-Henri SPAAK.

**Président:** Robert Schuman.

**vice-Président:** Robert BICHET, Sir Robert BOOTHBY, Hermann PUENDER.

**Délégué général à la Propagande:** André PHILIP.

**Délégué général aux Relations Extérieures:** Docteur J.-S. RETINGER

**Trésorier:** Baron BOEL.

**Secrétaire général:** Robert van SCHENDEL.

## CONSEIL INTERNATIONAL

**Président:** Robert Schuman

**Membres:** Délégués des Mouvements affiliés, des Conseils Nationaux, des Comités nationaux en exil et des Organisations associées.

## BUREAU EXECUTIF INTERNATIONAL

**Président:** ROBERT SCHUMAN, Hermann ABS, Edward BEDDINGTON-BEHRENS, P. R. BENZ van den BERG, Robert BICHET, Baron BOEL, Georges BOHY, Arthur CALTEUX, CRAVATTE, René COURTIN, Jean DRAPIER, Mulhis ETE, Fritz ERLER, Palmiro FORESI, André FRANCOIS-PONCET, Hans FURLER, Enrique GIRONELLA, Frode JAKOBSEN, LASKARIS, Lord LAYTON, René LHUILLIER, Eduard LUDWIG, Salvador de Madariaga, Roger MOTZ, Franco NOBILI, H. R. NORD, Randoifo PACCIARDI, André PHILIP, Georges REBATIET, Dr. J. H. RETINGER, Dieter ROSER, Etienne de la VALLEE-POUSSIN, Ernst von SCHENCK, Carl WISTRAND, Terje WOLD, Robert van SCHENDE.

## CONSEIL PARLEMENTAIRE DU MOUVEMENT EUROPEEN

**Président** . . . . . Georges BOHL

## COMITE D'ACTION

**Président** . . . . . André FRANCOIS-PONCET

## COMMISSIONS

Commission Economique et Soeciale . . . . . Herman ABS  
 Commission pour la Jeunesse . . . . . Robert SCHUMAN  
 Commission Culturelle . . . . . Salvador de MADARIAGA

## MOUVEMENTS AFFILIES

Ligue Européenne de Coopération Economique . . . . . Baron BOEL  
 Mouvement Libéral pour l'Europe Unie . . . . . Roger MOTZ  
 Mouvement Socialiste pour les États-Unis d'Europe . . . . . André PHILIP  
 Nouvelles Equipes Internationales . . . . . Auguste De SCHRIJVER  
 Union Européenne des Fédéralistes . . . . . Enzo Giacchero  
 Centre d'Action Européenne Fédéraliste . . . . . Henri BRUGMANS

## ORGANISATIONS ASSOCIEES

Association Européenne des Enseignants

## INSTITUTIONS AUTONOMES

Centre Européen de la Culture (Genève) . . . . . Denis de ROUGEMONT  
 Collège d'Europe (Bruges) . . . . . H. BRUGMANS, Recteur  
 Commission de l'Europe Centrale et Orientale . . . . . Etienne de la VALLEE-POUSSIN, Président

## ORGANISATION ADHERENTE

Conseil des Communes d'Europe . . . . . Jean BARETH

## ORGANISATIONS ASSOCIEES

(voir la brochure « Construction Européenne »)

## SECRETARIAT GENERAL INTERNATIONAL

BRUXELLES: 44 rue Belliard, Tel. 13.45.75

## SECRETARIAT INTERNATIONAL POUR LA JEUNESSE

Délégué Général . . . . . André PHILIP  
 Délégué Général des Organisations de Jeunesse affiliées Franco NOBILI  
 Secrétaire Général . . . . . Philippe DESHORMES  
 Siège: 44 rue Belliard - Bruxelles, 4 - Tel. 13.45.75

**LES CONSEILS NATIONAUX:** Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, France, Grande Bretagne, Grèce, Irlande, Italie, Luxembourg, Norvège, Pays-Bas, Suède, Suisse, Turquie.

# L'ETRANGE MR. WALTER LIPPMANN

• • •

Quand ces lignes paraîtront, le Président Eisenhower aura terminé sa tournée européenne. Sa présence fait toujours plaisir; l'Europe aime surtout saluer en lui le grand soldat. Même si on ne peut pas évaluer encore les résultats de cette dernière visite, essayons de commenter certains aspects de la politique du Président américain, appartenant à un passé récent.

\* \* \*

Le « New York Tribune » avait publié dans son numéro du 4 novembre un article de Mr. Lippmann, sous le titre « La défense de l'Europe dépend de l'Amérique ». Par l'intermédiaire du prestigieux journaliste italien Panfilo Gentile, le « Corriere della Sera » répondit aux bizarres points de vue de son confrère américain par une excellente mise au point intitulée « Prophéties prématurées ».

Comme tous ses concitoyens, Mr. Lippmann a une façon très simple de s'exprimer. Son charme réside plutôt dans sa façon de dire que dans la teneur de ses idées. Parfois — un peu trop souvent — il aime à donner des super-conseils, dans le but d'influencer, sinon de régir la politique extérieure américaine. Sans doute, un bon journaliste, en tant que porte-parole de l'opinion publique, peut et doit faire des suggestions aux hommes d'Etat. Mais en politique internationale quand il s'agit d'amis et d'alliés, on exige le ton modéré, même si la divergence des opinions peut quelquefois troubler les esprits.

En substance, que prétend Mr. Lippmann? Mieux vaut reproduire certains passages de son article pour illustrer sa pensée:

par

J. N. Manzatti

« Eisenhower a pu enfin se rendre compte que l'accueil flatteur qu'on lui a réservé à Bonn et à Paris ne voulait pas dire que là-bas on acceptait de l'avoir pour guide. De Gaulle et Adenauer, d'accord pour la conférence au sommet, s'opposent à la négociation d'accords utiles en proposant de limiter le thème de la conférence. De Gaulle ne prend pas d'engagements en ce qui regarde la conférence du printemps prochain: il la considère comme une prime que Khrouchchev doit mériter par son comportement dans les quelques mois à venir. Nous, les Américains, et nos alliés les Anglais, nous voulons, au contraire négocier. Cette divergence d'opinions est due au fait que le Président (Eisenhower) a changé de politique l'été passé. Avant, la politique américaine était inspirée, sinon contrôlée par Adenauer. (Au temps de Foster Dulles: N. de la R.). Avant d'arriver à un accord, Bonn et Paris devraient pourtant se demander s'ils sont préparés à assumer la direction de l'Alliance Occidentale. Quant aux problèmes européens, ils sont libres, s'ils se mettent d'accord, de soutenir les frais. Le fait fondamental, c'est que la défense de Berlin Ouest, de l'Allemagne occidentale et de la France métropolitaine dépend des Etats-Unis. Les forces allemandes et françaises ne sont qu'un paravent, un « cheval de frise » et rien d'autre. Dans ces conditions, il est inévitable que, dans toutes les questions ca-

pitales regardant la défense européenne, le dernier mot, après toutes les consultations, soit aux Etats-Unis.

*Etant donné que Bonn et Paris ne sont pas capables d'assumer le poids de la direction de l'Alliance Occidentale, ils commettraient une erreur s'ils croyaient que les Etats-Unis les soutiendraient. Si je ne me trompe pas sur l'état de l'opinion américaine Bonn et Paris se rendront compte qu'on est en train de révisionner et évaluer à nouveau les engagements financiers que nous avons avec l'Europe.*

Il eût été préférable de ne pas expliquer publiquement cet état de choses. Mais il est nécessaire de le faire, du moment que Bonn et Paris, au lieu de négocier en particulier avec nous, ont préféré nous lancer un défi et faire opposition à la politique du gouvernement américain ».

\* \* \*

Voici des avertissements, sinon des menaces, que jusqu'ici aucun Président des Etats-Unis n'avait proféré à l'adresse de ses amis et alliés. Mr. Lippmann, petit dictateur yankee parlant de la hauteur du dollar, a oublié que cette pauvre Europe, incapable de se défendre, a fourni aux Etats-Unis les principes même de la défense moderne qui ont pu être développés grâce à la puissance monétaire américaine; que les savants allemands, français, italiens ont contribué souvent au progrès américain; que les intellectuels de tous les coins de cette inutile Europe ont couronné de leur prestige les efforts spirituels du jeune peuple américain. Pour nous autres, Européens, les Américains ne sont que des frères émigrés

## A MILAN

# Moments et aspects de l'intégration européenne

Cet hiver aura lieu au Centre International d'Etude et Documentation sur les Communautés Européennes, à Milan, un cycle de quatorze conférences organisées par le Centre en collaboration avec le Mouvement Fédéraliste Européen, intitulé «Moments et aspects de l'intégration européenne».

Les orateurs seront des personnalités bien connues dans les milieux internationaux po-

(Suite de la p. 3)

en quête de meilleures fortunes et de nouveaux horizons. Mais la parenté reste indiscutable même si l'on nous considère comme des parents pauvres (et d'ailleurs de bonne souche).

L'Europe n'a jamais oublié l'immense reconnaissance qu'elle doit aux Etats-Unis. Le poids de l'intervention américaine nous a fait gagner deux guerres. Mais certaines erreurs du Président Roosevelt et de son allié britannique Winston Churchill nous ont fait perdre la paix. Qu'il fasse donc une tournée, Mr. Lippmann, dans les Pays soi-disants satellites: il entendra (peut-être) dire ce que pensent les cent millions et plus d'habitants d'au delà le Rideau de Fer, quant à la politique-guide de l'Amérique et de l'Angleterre.

Il serait absurde de croire qu'une Europe abandonnée contribuera à tranquilliser le sommeil des Américains. La liberté de l'Occident se défend en Europe. Parler d'isolationisme à l'ère des missiles intercontinentaux, c'est manquer de clairvoyance politique. La chance de Mr. Lippmann c'est qu'en Europe on ne le prend guère au sérieux.

litiques et intellectuels par exemple les professeurs Arangio Ruiz, vice-président de l'Académie des Lincei italienne, le professeur Michel Mouskhély, président du Congrès du Peuple Européen, qui traitera «De l'équilibre européen du XIXe s. à l'équilibre mondial d'aujourd'hui», M. Denis de Rougemont, directeur du Centre Européen de la Culture à Genève, etc...

La première conférence: «Esquisse d'une histoire du mouvement européen» a été tenue par M. Altiero Spinelli, Délégué Général du Congrès le 10 décembre au siège du Centre, Palais des Jurisconsultes.

Voici le programme des conférences tenues chaque jeudi des semaines suivantes:

M. George Goriely, professeur aux universités de Bruxelles, Sarrebruck, Strasbourg: «L'évolution du sentiment national dans la récente histoire européenne».

M. Vincenzo Arangio Ruiz, vice-président de l'Académie dei Lincei, ancien professeur à l'Université de Rome: «La responsabilité de la culture dans l'Europe d'aujourd'hui».

M. Mario Albertini, professeur à l'Université de Pavie: «La formation d'une opinion publique et d'une nouvelle clas-

se dirigeante européenne».

M. Bruno Leoni, professeur et recteur de la Faculté des Sciences Politiques de l'Université de Pavie.

M. Lazzaro Maria De Bernardis, professeur à la Faculté de Jurisprudence de Gênes: «Méthodologie instrumentale du processus d'intégration européenne».

M. Guy Héraud, professeur à l'Université de Strasbourg: «Les lois électorales d'une Constituante Européenne».

M. André Thiery - Conseiller économique près la Communauté Européenne Charbon-Acier: «De l'économie des marchés nationaux à l'économie des marchés continentaux».

M. Enzo Giacchero, ancien Membre de la Haute Autorité de la C.E.C.A., Président du Comité Central du Mouvement Fédéraliste Européen: «Intérêts économiques et intégration européenne».

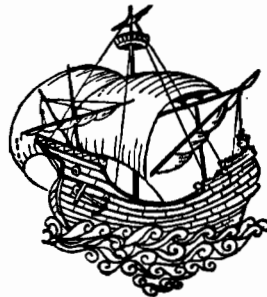
M. Bruno Caizzi, publiciste: «Le Midi de l'Italie devant le Marché Commun Européen».

M. Edmond Privat, professeur à l'Université de Neuchâtel: «L'expérience Fédérale des Républiques Suisses, une Europe en miniature».

M. Aldo Garosci, Lecteur au «John Hopkins Center» de Bologne, professeur d'histoire des doctrines politiques à l'Université de Rome: «Validité et enseignements de l'expérience fédérative américaine».

M. Michel Mouskhély, professeur à l'Université de Strasbourg: «De l'équilibre européen du XIXe s. à l'équilibre mondial d'aujourd'hui».

M. Denis De Rougemont, directeur du Centre Européen de la Culture de Genève: «Eclipse et disparition d'une civilisation».



# CHINE D'ABORD?

Il est permis de se demander dans quelle mesure le rapprochement voulu par Khrouchtchev est conditionné par l'action de propagande systématique des Soviétiques dont le but est de persuader le monde de la volonté de paix du communisme, et jusqu'à quel point il dépend au contraire d'une préoccupation plus urgente, d'une inquiétude profonde à laquelle le monde occidental ne paraît pas attacher l'importance qu'elle mérite: la crainte de la Chine.

Pour la Russie existe un dilemme qui se pose en termes simples mais qui entraîne des considérations d'une grande complexité: ou bien se rapprocher de l'Occident pour menacer la Chine, ou se rapprocher de la Chine pour effrayer l'Occident. Alors que l'Occident n'a — ou ne croit avoir — qu'un seul danger à affronter (et du point de vue idéologique il n'y en a qu'un: le communisme) la politique expansionniste de la Russie se heurte à trois obstacles: le monde libre, les Pays asservis et la Chine.

Et le plus grave de tous, sinon le plus urgent pour la Russie, pourrait bien être la Chine contre laquelle lui manque la plus subtile, la plus insidieuse de ses armes: la propagande idéologique.

Le péril chinois est pour la Russie un vieux péril historique, dont les racines se perdent dans la nuit des temps et qui, dépassant les spéculations politiques, engendre une de ces peurs organiques qui sont prêtes à se manifester à la moindre alerte. Pour la Russie, l'Occident est la proie à conquérir, et la Chine, si jamais elle pouvait être considérée comme telle, se dresse aujourd'hui en face au monde soviétique, conquise par l'idée

Dans une résolution qu'il a adoptée le 21 novembre, le Conseil général du « Indian National Trade Union Congress » (INTUC), a demandé à tous les travailleurs de rester à l'écart des communistes, de leur parti, ainsi que de toutes les organisations et activités auxquelles ils sont associés. La déclaration dit que le parti communiste indien, outil du mouvement communiste mondial, a agi dès le début à l'encontre des intérêts nationaux. Le rôle anti-national qu'il a joué lors de la lutte pour la liberté en 1942, en donne un exemple concret. Son attitude et sa conduite lors des derniers événements au Tibet et l'agression militaire chinoise ont, une fois de plus, prouvé le rôle perfide que joue ce parti. Le Conseil a invité les syndicats qui lui sont affiliés à faire du 20 décembre une « journée contre l'agression » et à élaborer un programme éducatif en vue de démasquer la vraie nature du communisme.

mais conquête irrémédiablement manquée, adversaire d'autant plus redoutable qu'il est muni des mêmes armes: le matériel humain dont on dispose à volonté pour de gigantesques entreprises industrielles et militaires, la subtilité politique, un territoire immense difficile à paralyser et fertile en occasions stratégiques, une population de millions d'habitants aguerris aux fatigues, accoutumés à l'obéissance et aux plus dures privations, exempts de problèmes psychologiques et intellectuels. Enfin, chez l'un comme chez l'autre de ces

deux géants adversaires l'absence totale d'une civilisation juridique tendant à freiner toute entreprise dirigée contre le droit des gens et des peuples, promet, en cas de conflit, une lutte sans merci, susceptible d'effrayer à bon droit ce demi-occidental (bon gré mal gré) de Khrouchtchev, dont le peuple (bon gré mal gré lui aussi) commence à tenir à ses conquêtes matérielles, au semblant de bien être qui lui vient, après des années de féroce misère, pour bonne partie des Pays asservis.

L'un des buts de la récente campagne de rapprochement inaugurée par Khrouchtchev était, n'en doutons pas, de persuader précisément les nations captives que leur sort est définitivement réglé, qu'elles n'ont rien à attendre des futures négociations au sommet, que le statu quo est chose acquise.

Si Khrouchtchev peut à son gré calmer les appréhensions de l'Occident qui ne demande qu'à co-exister, si les Pays asservis ne représentent, aujourd'hui, pour le moment qu'une menace hypothétique et, en tout cas, négative, le danger étant tout au plus qu'ils échappent à l'esclavage pour se réunir à l'Occident, la Chine est la grande inconnue, la menace d'invasion et, dans le secteur industriel, le concurrent de l'avenir.

\* \* \*

Deux événements d'inégale résonance, mais pareillement significatifs se sont produits récemment: l'agression impérialiste de la Chine populaire contre l'Inde et le dumping

# Catholicisme et Européisme

Nous avons parlé en son temps de l'important Congrès qui s'est déroulé à Trieste, en mai dernier, organisé par le Centre Culturel «G. Papi-ni», et qui avait pour thème «Valeurs spirituelles et unité européenne».

Le «Notizario Europeo» publié par le Centre d'Action Européiste vient de publier un compte-rendu détaillé de cette rencontre au cours de laquelle ont parlé d'éminentes personnalités des milieux politiques et culturels italiens. Voici en effet les orateurs qui ont pris la parole:

Professeur L. Gedda: «Unification européenne et valeurs spirituelles»

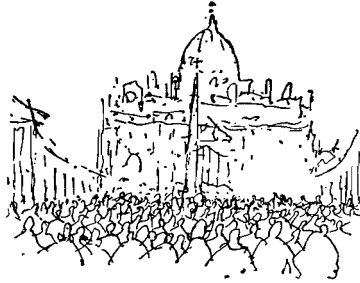
Son Exc. M. Guido Gonella: «Valeurs idéales et développements historiques de l'unité européenne»

Professeur Mario Romani: «Préparation professionnelle et intégration économique»

Avocat Ivo Murgia: «Culture et responsabilité scolaire dans le processus d'unification».

Professeur Gianfranco Miglio: «Unité culturelle et conscience politique européenne»

Cardinal A. Cicognani: «L'âme de l'Unification européenne».



Le haut intérêt des thèmes traités, la profondeur et la pénétration des «leçons» développées par des orateurs de choix mériteraient un examen attentif et de longues citations. L'espace nous manque malheureusement pour le faire et, sans prétendre choisir le meilleur de ce qui a été dit — il faudrait tout reproduire — nous nous bornerons à citer quelques extraits de la conférence de M. Ivo Murgia qui présente le point de vue assez particulier d'un avocat sur les modifications de la «citoyenneté», étayé de considérations historico-psychologiques basées sur des remarques exclusivement concrètes.

\*\*\*

(suite de la p. 5)

commercial chinois sur un marché européen.

Il est inutile de rappeler l'incident tibétain. La Chine et l'Inde, depuis mille ans, avaient toujours entretenu des relations cordiales: échanges intellectuels, relations commerciales soutenues. Au XXe siècle il y eut même entre elles, soutien réciproque sur le plan politique et moral, les deux Pays s'étant aidés mutuellement dans la lutte contre les Japonais en Chine et contre les Anglais en Inde. Quand la Chine populaire étendit sa souveraineté sur le Tibet, le gouvernement indien donna son accord, la Chine lui ayant de son côté donné l'assurance formelle que le statut particulier du Tibet ne ferait l'objet d'aucune pression de la part de la Chine.

Les événements du Tibet

ont donc sérieusement alerté l'opinion indienne, et, sans nul doute la Russie. L'Europe entière s'en est inquiétée.

Moins spectaculaire, l'offensive industrielle de la Chine est passée à peu près inaperçue, d'autant qu'elle s'exerçait jusqu'ici sur les marchés d'Asie. Récentes ont été ses timides approches sur les marchés européens, et c'est la Suisse qui a donné l'alerte quant à la Foire d'automne de Lausanne, en 1958, de nombreux articles de fabrication chinoise, conserves et textiles, ont été vendus à vil prix. Tentative, sondage, certes, mais dont il ne faut pas ignorer l'importance.

Quoi qu'il en soit, en cette période historique que nous vivons, la Chine est à coup sûr l'un des atouts du monde occidental vis à vis des Soviétiques.

A. Gini

Que le catholicisme ait dès l'abord été hautement favorable à la réalisation de l'unité européenne, n'est pas une constatation originale. Pie XII, durant son pontificat, a multiplié les exhortations dans ce sens. Le clergé, tout en restant en dehors de l'action politique, a le droit et le devoir de guider et d'orienter les consciences dans tous les domaines qui relèvent de la vie spirituelle. L'unification politique élément de paix et de concorde, se rattache à la foi catholique par des liens d'autant plus forts qu'il s'agit d'unir l'Europe, le continent qui a vu naître la foi chrétienne, son aliment depuis des siècles. Toutefois, on a dit, bien souvent, que l'apport des catholiques dans le domaine de l'euro-péisme, était plus théorique que pratique. Ce Congrès, comme bien d'autres, mais mieux que d'autres peut-être, est la preuve que le catholicisme ne se perd pas dans l'abstraction et qu'il peut ap-

porter lui aussi sa pierre constructive, d'autant plus solide qu'elle est posée sur les fondements indestructibles de la plus haute spiritualité. Le réalisme des observations, le caractère concret des suggestions présentées au Congrès de Trieste en sont la preuve. Voyons, par exemple, ce que M.Ivo Murgia nous dit de la «citoyenneté».

### La transformation de la «citoyenneté». Etat national et Etat fédéral: un double rapport.

Pour entrer dans le développement du thème qui m'a été assigné: «Culture et responsabilité scolaire dans le processus d'unification», je dois me poser honnêtement une question: *le processus d'unification des Etats d'Europe, tel qu'il se délimite aujourd'hui à quoi tend-il? J'estime que ce processus tend à une transformation de notre citoyenneté.* Je pose cette affirmation parce que je sens vivement le besoin de simplifier au maximum les positions et les idées.

Nous sommes en train de faire de fervents préparatifs, soit au sommet soit à la base, par l'exhortation ou l'action directe, pour modifier cet ensemble de normes qui forment le contexte de la citoyenneté dont jouissent les divers habitants de l'Europe, et en particulier les citoyens des six Pays de la petite Europe. Rien de plus. Rien de plus et il n'est pas nécessaire qu'il y ait davantage: parfois il y a moins, et c'est là l'inconvénient: il faut alors nous rappeler ce qu'est l'objectif et ramener toutes nos considérations et tous nos efforts à cet objectif.

Et que veut dire transformation de la citoyenneté?

Cela veut dire que l'ensemble des normes qui regardent les droits et les devoirs de chacun, doit être modifié de même que la distribution des

rapports entre l'individu et les pouvoirs sociaux.

Jusqu'ici nous sommes les citoyens d'Etats nationaux souverains: cette citoyenneté n'a été altérée que par quelques réalisations partielles. De cette altération est née une certaine modification (qui va grâce à Dieu s'élargissant) de la mentalité et de la psychologie des divers citoyens: mais nous sommes encore loin de la modification effective et nous restons citoyens d'Etats nationaux souverains.(...) Ce qui signifie que l'Etat national est devant nous non seulement et en quelque sorte *tout-puissant*, en dépit des déclarations emphatiques de nos démocraties, mais qu'il est aussi *compétent en toutes choses*: c'est-à-dire qu'on lui demande de tout faire; et on demande aujourd'hui à l'Etat de faire bien plus qu'à l'époque de ses origines. Les tâches ont augmenté et l'Etat — demeuré le même — n'arrive pas à faire tout ce qui lui est demandé. Voilà pourquoi il faut modifier la citoyenneté et cesser de tout demander à l'Etat national: voilà pourquoi nous ne pouvons jamais nous dire entièrement libres malgré toutes les déclarations constitutionnelles. Ce n'est pas que le sujet humain soit incapable de jouir de bonnes lois: ce sont les lois, aussi bonnes qu'elles soient dans leur esprit, qui ne trouvent par leurs jus-

tes capacités d'application effective.

\*\*\*

Si par hasard ce que j'ai dit avait besoin d'éclaircissements, voici un exemple: dans la fédération la plus exemplaire qui existe aujourd'hui au monde, les Etats-Unis d'Amérique, le citoyen a deux citoyennetés: celle qui le met en rapport avec l'Etat national (ou régionale, ou locale, comme on veut) pour certaines compétences que l'Etat parvient à exercer sans disproportions entre la déclaration et le fait, sans lacunes dans l'orbite de son activité; et la citoyenneté qui le met en rapport avec l'Etat fédéral, lequel exerce pleinement sa souveraineté dans le domaine de ses plus hautes compétences, si bien qu'il n'arrive jamais que celle-ci ne soit que théorique, dépourvue d'efficacité par exemple dans les rapports internationaux.

### L'Unité culturelle: elle existe.

J'ai dit que «*s'il n'y avait pas eu, déjà, au XVIIIe siècle, la culture européenne, aujourd'hui on ne parlerait pas encore de l'union des Etats d'Europe.*». Pourquoi? Parce que déjà au XVIIIe siècle, l'abbé de Saint-Pierre à sa façon, Voltaire, Montesquieu, avaient compris la nécessité de transformer la citoyenneté, de même que Bentham (qui était plus proche du Marché Commun car, en homme doté de sens pratique, il avait commencé par proposer la libéralisation des échanges. Napoléon aussi l'avait compris à sa manière et l'avait fait écrire à Las Casas, de même que Kant, Saint-Simon et enfin Prudhon, au XIXe siècle, plus complètement.(...)

La nécessité de modifier la citoyenneté des européens avait donc été sentie, et l'on avait perdu moins de temps que maintenant à poser le problème de l'unité culturelle parce qu'elle existait. On ne



peut pas dire en effet que la Renaissance n'a pas été européenne, on ne peut pas dire qu'« Illuminisme » et « Positivisme » n'aient pas été européens; on ne peut pas dire que le romantisme n'a pas été européen, de même que l'existentialisme lui-même, en tant que doctrine et expression des mœurs. Et de nos jours, les préoccupations politico-sociales à propos de l'affirmation des droits et de la protection de la condition humaine, ne sont-elles pas les mêmes dans toute l'Europe?

### Unité scolaire: elle est à faire

Parce que la responsabilité scolaire est liée à l'organisation scolaire (qui est gouvernementale) nous comprendrons qu'elle est un moment de progrès ou de retour en arrière, d'évolution ou d'involution de l'Etat qui dirige, à travers l'Ecole, l'éducation des citoyens. Si l'Etat se transforme, sa compétence ne peut demeurer dans ses cadres anciens, par nécessité aussi bien de cohérence architectonique que morale(...).

Nous sommes en face de la nécessité d'éduquer de jeunes citoyens européens (...).

### L'Europe par la peur? Certes!

(...) Certains catholiques qui voudraient construire à juste titre selon des directives idéales et morales, font une considération qui a le tort de vouloir être décourageante: « on est en train de faire l'Europe de la peur ». Beaucoup méprisent la CED pour cette raison. Mais je voudrais dire que c'est vrai, que l'on fait l'Europe par peur: bienvenue la peur si elle suscite cette réaction et si, dès qu'elle s'atténue, s'atténue en même temps qu'elle la ferveur européenne! Il n'y a là rien d'avilissant!

Bien des choses importantes sont faites par peur: peur du

## EXIL et LIBERTE

L'organe de l'« Internationale de la Liberté » (Union pour la Défense des Peuples Opprimés), « Exil et Liberté » (50 rue Violet, Paris 16e), publie dans son numéro de décembre un appel en faveur de la solidarité anticommuniste, ainsi qu'une déclaration du Président Mikolajczyk: « Voir clair dans le jeu de K. » et les articles suivants:

- Henri Caillemer: « Attention à la détente! »;
  - Jean Baylot: « La défaite de K. »;
  - Suzanne Labin: « Il y a trois ans la Hongrie mourait »;
  - Abel Clarte: « Le tragique déclin de l'Europe »;
  - Tran-Tam: « Le Personnalisme en Asie à la fin du XXe siècle »;
- etc... etc...

mal, peur de la mort, peur du besoin, peur de l'injustice ou peur de la guerre. Avec le Pacte du *Mayflower*, les « pèlerins » montrèrent qu'ils avaient peur de voir se renouveler sur une terre nouvelle, les erreurs politiques et économiques qu'ils avaient connues dans la mère-patrie. Et ce fut la peur de la domination anglaise qui guida les colonies vers l'indépendance et l'union, et la « peur » de la désagrégation européenne qui les amena à la Fédération.

Pendant ce temps naissait en Europe l'Etat juridique: né de la révolte d'un peuple qui avait eu peur. Malheureusement, de l'Etat de droit naquit l'Etat jacobin destiné à devenir napoléonien; la peur des colons américains avait été plus raisonnable et clairvoyante car tandis que la fédération américaine assurait à ses citoyens le bien-être et la paix, l'Europe continuait à se leurrer de pouvoir appliquer ses conquêtes philosophiques, juridiques et politiques dans le jeu interminable et sanglant

des alliances changeantes et des guerres, couvant jalousement l'Etat-Nation pour assurer de nouvelles et plus terribles guerres qui devaient avoir, toutefois, le mérite d'être « senties » par les peuples et de n'être plus seulement voulues par les princes!

C'est l'absence de peur qui permit au cours de la longue période pacifique assurée à l'Europe par la Sainte-Alliance, de préparer ou laisser préparer les Etats unitaires et indivisibles, souverains, indépendants, revendicateurs de nationalismes, partisans des valeurs raciales, stimulants de l'amour de la patrie et de l'héroïsme à tout prix, encore que mauvais administrateurs de la justice social et protecteurs douteux de la liberté.

Et c'est parce qu'elles ne sentirent pas la peur que les démocraties occidentales, présomptueuses, lentes, désunies, permirent aux projets personnels de Mussolini et d'Hitler plutôt qu'à celui de Briand, de déterminer la nouvelle situation européenne.

# VERS L'EUROPE UNIE

Sous le titre « Dix jours qui consolident l'Europe », Jacques J. Arago publie dans « XXe siècle fédéraliste » du 4 déc. 1959, un article vivant et optimiste que nous reproduisons ci-dessous pour nos lecteurs. Si nombreux sont les prophètes de mauvais augures, dès qu'il s'agit de l'Europe Unie, si variées et bruyantes les craintes exprimées à son propos pas ses adversaires et ses partisans que nous trouvons réconfortantes ces quelques lignes qui veulent nous montrer « que l'Europe a encore changé de visage » mais dans le bon sens...

C'est dans un décor suédois que s'est déroulée la première de ces dix journées, en l'occurrence celle du 20 novembre.

Décor suédois à Stockholm où était paraphé le traité de Petite Zone de Libre Echange mais décor suédois aussi à Paris, où à l'Institut Branting le Comité d'Action pour les Etats Unis d'Europe tenait séance. A Stockholm, entre Sept on pensa beaucoup aux Six et à Paris, entre Six, on parla pas mal des Sept.

C'est que si les Sept (Autriche, Danemark, Norvège, Portugal, Royaume Uni, Suède et Suisse) sont parvenus à un accord c'est un peu parce qu'ils sont jaloux des Six du Marché commun dont ils voudraient bien être sans pour autant acquiescer un droit d'entrée. Dans l'Association européenne de Libre Echange constituée par les Sept il n'y a pas de droit d'entrée... mais il n'y a pas non plus de garanties. La Petite Zone est essentiellement un système commercial. Elle n'est pas une force d'expansion économique. Tout comme pour le Marché commun les droits de douane et les contingents seront progressivement abolis, au plus tard d'ici le 1er janvier 1960. Mais aucune mesure de coordination des politiques économiques ni d'harmonisation des fiscalités et des règles de concurrence n'est prévue. La différence est loin d'être légère!

Les Six du Comité d'Action pour les Etats Unis d'Europe réunis sous la présidence de M. Jean Monnet à Paris étaient des dirigeants des grands partis et des organisations syndicales. Pour eux le Marché commun est déjà une réalité qu'ils vivent quoti-

ennement. Aussi, s'ils se sont préoccupés de l'initiative des Sept avec lesquels ils estiment justement que les ponts ne doivent pas être rompus, ont-ils surtout recherché les moyens d'améliorer le fonctionnement des Communautés européennes. C'est ainsi qu'ils ont suggéré une fusion rapide des trois exécutifs de la C.E.C.A., de l'Euratom et du Marché commun de même qu'une véritable politique financière, voire monétaire, commune.

\* \* \*

De suédois le décor est devenu strasbourgeois. C'est le général de Gaulle qui l'a planté le 21 et le 22 novembre au cours de son voyage en Alsace.

Cette coopération encore renforcée quelque jours plus tard par la visite d'Adenauer à Paris devait se manifester dès le lendemain au Comité des ministres des Affaires étrangères des Six qui ouvrait à la Maison de l'Europe une série d'importants colloques. M. Couve de Murville soutenait deux propositions françaises. La première d'ordre économique: réduire de 20% supplémentaires au lieu des 10% prévus les tarifs douaniers entre les Six à la date du 30 juin prochaine. La seconde d'ordre politique: tenir des réunions périodiques des ministres des Affaires étrangères préparées par un secrétariat permanent. Ces deux propositions qui pourtant étaient la meilleure réponse à ceux qui craignaient que la France « ne joue pas le jeu » furent assez fraîchement accueillies par les pays du Benelux. Pour la première, ils ne se sentent pas assez prêts et la question a été renvoyée en janvier. Dans la seconde, ils virent la menace de la constitution « d'un groupe de pression

au sein de l'O.T.A.N. ». Finalement, il n'y aura pas de secrétariat permanent, mais les ministres tiendront des réunions périodiques. C'est un premier pas.

Autre pas franchi à Strasbourg: l'attitude positive adoptée par les ministres face à l'Assemblée parlementaire. Un début de dialogue n'est ainsi instauré sur la politique générale et à propos de l'Outre-Mer et des deux commissions, et non pas les ministres, bien que les membres de la Haute Autorité soient seuls responsables devant les députés. Heureux renforcement du prestige du Parlement européen!

\* \* \*

Mais c'est à Paris, où s'est achevée la série de ces journées bien remplies, que le Parlement européen a vu se lever une aube nouvelle. Répondant à l'invitation du « Conseil des Trente de la Fédération » et du « Mouvement européen » M. Fernand Dehousse a révélé la manière dont les députés seront demain désignés au suffrage universel. Aux termes des études poursuivies par le Groupe de Travail de l'Assemblée en liaison avec les autorités des Six, il est proposé d'augmenter le nombre des délégués et d'en élire les trois quarts suivant les formules en vigueur dans chaque pays.

Cette question capitale fut à nouveau évoquée au cours d'un colloque organisé par le Mouvement européen sous la présidence de MM. André-François Poncet et Emile Roche, colloque qui se tint à la veille de l'ouverture, toujours à Paris, le 30 novembre, de l'Assemblée de l'Union de l'Europe Occidentale, celle des Sept.

# SUR LES CONDITIONS

Le problème de la paix et de la guerre qui plus que tout autre a tourmenté les esprits et troublé la vie du genre humain est, aujourd'hui, plus urgent que jamais.

Ce problème naît évidemment du fait que le genre humain, en dépit de l'unité fondamentale qui dérive de sa commune nature, est divisé en groupes politiquement organisés, et que les rapports, entre ces groupes, ne sont pas réglés par une loi universellement acceptée. Des conflits sont donc toujours possibles; et les efforts accomplis sous diverses formes, en des temps anciens et récents, pour les éliminer ou tout au moins pour en réduire les effets, n'ont pas abouti à empêcher la fréquente répétition de guerres toujours plus étendues et plus atroces en raison du perfectionnement continu des armes et des moyens de destruction.

Les causes qui ont rendu vains ces efforts sont multiples, mais peut-être est-il possible de les ramener à trois principales: une imparfaite conception du droit, d'où il est résulté que souvent on l'a confondu dans la pratique avec la force et que l'on a voulu légitimer, par des formules spécieuses, des ambitions désordonnées de domination (théories des races «supérieures», du droit à l'«espace vital» etc.); la méconnaissance de la loi naturelle, attestée par la conscience humaine et qui, encore qu'elle ait été vaguement admise en paroles, a été reniée de fait, si bien que l'on a voulu reconnaître pour seul droit le droit positif; enfin, comme conséquence de ces deux erreurs, la théorie de la souveraineté illimitée des Etats, qui veut dire anarchie en puissance et ouvre le chemin à toutes sortes d'arbitraires.

Il est douloureux de constater que les hommes «voulurent plutôt les ténèbres que la lumière» et que les vérités les plus lumineuses, formulées depuis des siècles par les plus hauts esprits, ne furent pas acceptées (sauf de rares exceptions) comme normes et directives des actions politiques dans les rapports internationaux. Ce qui pourrait même faire naître le doute qu'il soit utile, aujourd'hui, d'affirmer à nouveau ces mêmes vérités et de les démontrer encore, fût-ce avec de nouveaux arguments. Mais plus que les raisonnements philosophiques sera peut-être utile pour admonester les hommes et leur indiquer la voie juste, la croissante gravité du danger d'un conflit mondial qui, vu les armes récemment inventées, anéantirait probablement la civilisation et la vie même de grande partie du genre humain, sans aucune distinction entre

combattants et non combattants.

L'établissement d'une paix durable et vraie a pour condition la reconnaissance (qui devrait être entière et sans réserve) de la fraternité de tous les hommes, et par conséquent de tous les peuples: autrement dit la reconnaissance d'un lien spirituel qui implique l'obligation du respect réciproque. Vérité simple, qu'en vain l'on a voulu contester ou affaiblir par des argumentations erronées, par exemple en lui donnant une signification purement religieuse ou morale, en excluant sa signification juridique; comme si le droit n'avait pas les mêmes fondements que la morale et n'était pas — comme il l'est réellement — le profil social de l'Éthique. L'obligation d'un respect, ainsi étendu *erga omnes*, parut à certains en contraste avec le droit individuel à la liberté, de même qu'avec la souveraineté de l'Etat, conçue comme absolue; car il ne leur vint pas à l'idée que liberté et souveraineté ne sont pas synonymes d'arbitraire et que, précisément, une limitation de l'arbitraire est une garantie de liberté.

Du principe de l'unité du genre humain et du lien spirituel qui en découle naît l'exigence rationnelle que les divers groupes politiques acceptent de s'associer, en constituant un ordre supérieur à celui qui est individuellement le propre de chacun. Il convient de remarquer que cette acceptation d'un ordre supranational est une nécessité catégorique qui ne peut être éludée ni soumise à l'approbation de qui que ce soit. Elle découle de la nature même de l'esprit humain et de la loi universelle qui le gouverne. C'est donc une erreur profonde d'admettre que chaque Etat ait la faculté d'adhérer ou non à une société universelle des Etats; laquelle, par ailleurs, ne doit pas être conçue comme déterminée et réglée arbitrairement, de façon à accorder, par exemple, des privilèges à certains Etats plutôt qu'à certains autres. Cette société doit être constituée conformément à cette loi et



# D'UNE VRAIE PAIX

garantir par conséquent à chacun de ses composants un égal respect.

La souveraineté de la Société universelle des Etats est donc, pour ainsi dire, une souveraineté « constitutionnelle »; à bien y réfléchir, elle ne détruit ni n'affaiblit la souveraineté des Etats pris en particulier puisque celle-ci, également, est juridiquement limitée et non absolue. Un Etat n'est légitime que dans la mesure où il respecte les droits naturels des personnes qui le composent (premier entre tous le droit d'égalité liberté); et ne peut, en conséquence, se sentir diminué si le même principe est appliqué dans ses relations avec les autres Etats.

Par là on ne veut pas affirmer que tous les Etats, quelle que soit leur population, doivent peser également dans les délibérations communes. Sans toucher aux droits fondamentaux qui ne peuvent être à la merci d'une majorité quelle qu'elle soit (si bien qu'ils resteraient valides jusque dans l'hypothèse extrême d'un vote unanime qui en décréterait l'abolition), la raison veut que, lorsqu'il s'agit de matières particulières, on ait également égard au nombre des personnes représentées par les divers Etats. Un système qui combinerait ce critère avec cet autre de la parité juridique de tous les Etats, pourrait et devrait être étudié. Et il est évident que la Société universelle ne peut faire obstacle à la conclusion d'accords particuliers entre les Etats, sur des questions qui les intéressent spécialement, toujours à condition que ces accords n'offensent pas les principes de l'organisation dans son ensemble.

De même que la formation d'un Etat unitaire a mis fin aux guerres entre cités telles qu'on en vit, par exemple en Italie, durant plusieurs siècles, ainsi une fois effectivement constituée la Société universelle des Etats, devraient cesser les guerres entre Etats. Mais tant que cette constitution ne sera pas un fait accompli, demeure le grave danger de guerres

que l'Organisation des Nations Unies, telle qu'elle existe actuellement, ne pourrait que difficilement empêcher.

La cause la plus profonde de l'imperfection de l'Organisation des Nations Unies réside probablement en ceci qu'elle accueille dans son sein même des Etats qui n'ont pas appliqué à leur constitution intérieure les principes qu'elle proclame dans son Statut.

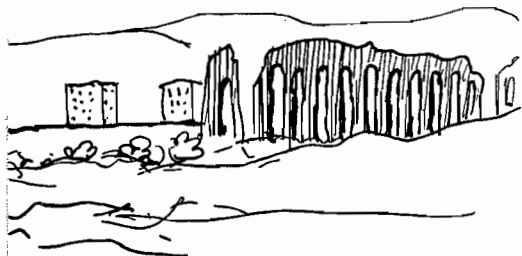
On a dit, à juste raison, que la paix extérieure ne peut être que le reflet de la paix intérieure, et qu'il faut donc avant tout penser à la paix de la conscience (1). De façon analogue nous pouvons dire que la paix internationale est un reflet de la paix intérieure des nations; et comme il n'y a pas de vraie paix sans justice (2), il faut que l'une et l'autre — *justitia et pax* — s'affirment dans chaque Etat pour que puisse être solidement constituée la Société universelle des Etats (3).

Bien des causes de guerre qui furent jadis estimées suffisantes à les justifier sont aujourd'hui condamnées avec raison comme illégitimes. Une seule cause peut rendre admissible le recours à ce moyen extrême qu'est la force des armes: à savoir la nécessité de protéger un droit menacé ou violé et qui ne pourrait être autrement protégé. Il serait à coup sûr absurde de nier à un Etat la faculté de résister à une agression; faculté qui revient aussi incontestablement à tout individu, car *naturalis ratio permittit se defendere*.

Mais, hors le cas d'une immédiate nécessité de défense, diverses considérations nous induisent à admettre que la guerre n'est licite, même dans le but de soutenir un droit, que dans des limites fort restreintes.

Il faut, avant tout, s'assurer qu'il s'agit d'un droit véritable et démontré, fondé sur la loi naturelle, et non d'un pur intérêt (que trop souvent l'ambition, la cupidité et autres passions font prendre pour un droit). Il doit s'agir, en outre, d'un droit essentiel à la vie (et non d'une aspiration, aussi légitime soit-elle, à un quelconque avantage). Si, par exemple, une oppression tyrannique viole gravement les libertés fondamentales d'un peuple, une intervention armée pour aller à son secours (surtout si elle a été demandée et répond à cette fin) peut être rationnellement justifiée, comme serait justifiée, dans cette extrême hypothèse, l'insurrection même du peuple.

Mais ce n'est pas assez. Il n'est permis de recourir à l'*extrema ratio* de la guerre qu'après avoir tenté tous les autres moyens susceptibles d'apporter une juste solution du



différend. L'un des ces moyens, déjà expérimenté par le passé et devenu d'usage assez fréquent, en particulier par l'inclusion de clauses spéciales dans les traités internationaux, est le recours à un arbitrage. Avec la Convention de la Haye de 1899, puis avec celle qui suivit en 1907, ce procédé assumait pour ainsi dire un caractère organique par l'institution d'une « Cour permanente d'arbitrage »; et des fonctions encore plus étendues pour la solution pacifique des controverses internationales, ont été attribuées, comme on le sait, par la Société des Nations, à une « Cour permanente de justice internationale », puis par l'Organisation des Nations Unies à l'analogue « Cour internationale de justice ». On peut rappeler que l'Organisation des Nations Unies comprend, outre la Cour, d'autres organes qui peuvent exercer une action destinée pareillement à prévenir ou empêcher la guerre; et que cette action peut même être entreprise par un Etat qui n'appartient pas à l'ONU.

Que ces mesures ne soient pas en condition d'atteindre dans tous les cas la haute fin qu'elle se proposent, à savoir la préservation de la paix, n'est que trop évident, et il serait superflu d'insister encore là-dessus. Mais, en dépit de leur imperfection, on doit toujours considérer que c'est un devoir d'y recourir avant de déclencher une guerre, laquelle, tout aussi évidemment, ne peut jamais garantir qu'elle conduira à une juste paix. Il est plutôt à souhaiter que l'Organisation des Nations Unies, ou toute autre Organisation qui pourrait être appelée à lui succéder, élimine ses défauts et ses causes de faiblesse, pour acquérir la capacité réelle de remédier à d'anciennes et nouvelles injustices.

Personne n'ignore que la guerre, encore qu'elle ait pour fin la défense ou la réintégration d'un droit, et qu'elle soit conduite conformément aux normes juridiques spéciales établies à son endroit, est toujours la cause non seulement de souffrances et de deuils, mais aussi d'une profonde perturbation de l'ordre juridique en général; si bien que nombreux sont les droits qu'elle bouleverse et sacrifie. La logique la plus élémentaire et l'éthique même, qui posent pour suprêmes valeurs la justice et la charité, peuvent donc, dans nombre de cas, poser comme un devoir la renonciation à faire valoir un droit par les armes, aussi exigible et indiscutable qu'il soit. Des renonciations analogues sont du reste admises et conseillées, comme chacun sait, dans d'autres rapports, où la raison juridique doit aussi tenir compte de la morale.

Un système de normes limitatrices de l'action de guerre était en voie de constitution à

l'époque moderne, spécialement sur la base du principe de la distinction entre combattants et non combattants. Etant admis que les non combattants devaient être épargnés et que même entre les combattants certaines sortes d'offenses particulièrement cruelles et déloyales devaient être exclues, on put estimer, non sans fondement — après que ces conceptions eurent été sanctionnées par de solennelles conventions internationales — que la guerre avait désormais assumé le caractère d'un procédé juridique ou « quasi juridique ». Récemment, toutefois, en particulier dans la seconde guerre mondiale, ce principe fondamental fut transgressé par les belligérants dans une si large mesure, par l'usage d'armes capables d'exterminer des populations entières, que la guerre reprit ce caractère barbare qu'elle semblait avoir perdu en vertu dudit système de normes. S'il est vrai, comme on l'a affirmé, que de telles méthodes de combat sont les inévitables conséquences de l'invention de nouvelles armes, et si aucun accord n'est possible pour leur interdiction (dûment assurée par un contrôle international), il faut en conclure que non seulement la guerre devrait être contenue dans les limites restreintes qui résultent des considérations ci-dessus, mais qu'elle devrait être entièrement exclue, sauf dans les cas extrêmes de la légitime défense en face d'une agression et de légitime réaction contre une violation intolérable des droits humains élémentaires.

La renonciation à la guerre ne peut donc être absolue tant qu'il existe un danger d'agression ou d'oppression illimitée: danger qui, jusqu'ici n'a certes pas disparu et qui deviendrait évidemment encore plus grand si toute disposition de résistance venait à manquer.

La paix n'en reste pas moins l'un des plus hauts idéals humains, avec celui de la justice; et ces deux idéals sont si étroitement liés entre eux, que nous ne pouvons donner à la paix sa pleine valeur, ni la réputer sûre, si elle n'est pas fondée sur la justice.

1) Pie XII, *Homélie pascale pour la paix*, du 9 avril 1939 (dans le volume: *Les Encycliques sociales des Papes de Pie IX à Pie XII*, publ. aux soins de I. Giordani, 3e édit., Rome, 1948, p. 584).

2) *Et erit opus justitiae pax*, Isaïe, 32, 17, Cfr. Psaume 84, 12: *Justitia et pax osculatae sunt*.

3) Pareillement le lien entre les rapports internationaux et l'ordre intérieur a été clairement indiqué par le Pape Pie XII dans le Message Radiophonique de Noël, du 24 décembre 1942 (vol. cit., p. 666 et suiv.).

**L'avenir est aux nations qui  
se donneront le système scolaire le plus complet...**

## REFORME SCOLAIRE

A l'Assemblée Générale des Syndicats libres des Pays membres de la Communauté Européenne (CISL), à Luxembourg, M. Jean Monnet a prononcé le 6 novembre une allocution dont nous extrayons ce passage où il signale l'urgence d'une réforme scolaire radicale. Depuis longtemps notre revue s'est donnée pour tâche de mentionner ce problème et les solutions proposées. M. Monnet en souligne l'un des motifs essentiels quand il dit que, dans notre monde moderne, « les facteurs humains (génie, invention, ingéniosité technique) vont jouer le rôle prépondérant qui était celui des ressources naturelles au siècle précédent ».

Constatation réconfortante: si l'on admet que la culture n'est pas essentiellement un phénomène d'érudition ou de préparation littéraire et artistique, si l'on consent à reconnaître que tout ce qui entraîne l'esprit au raisonnement — qu'il s'agisse de raisonnement scientifique ou de cet « esprit de finesse » qui, pour se fier à l'intuition plus qu'à l'analyse rigoureuse, n'en a pas moins ses propres développements logiques — est un facteur de perfectionnement spirituel: alors notre époque ouvre les plus larges horizons à tous les hommes puisque nous n'aurons plus d'humbles laboureurs et tâcherons mais, dans tous les domaines, des spécialistes soigneusement préparés. Et chacun sait que toute spécialisation demande au préalable un fonds de culture générale.

Nous sommes maintenant à la fin de cette période de l'Histoire européenne au cours de laquelle la recherche du prestige, de la puissance, de la domination continuait à opposer nos pays.

Depuis dix ans maintenant, nous n'avons pas poursuivi la constitution d'un coalition d'Etats, nous n'avons pas poursuivi un idéal abstrait. Nous nous sommes efforcés de créer les conditions matérielles permettant et l'augmentation du niveau de vie et la réunion graduelle des peuples d'Europe pour contribuer au maintien de la paix.

Je suis convaincu qu'il n'y a pas eu un homme raisonnable qui, au cours des vingt dernières années, n'ait pas réalisé que son pays ne pouvait surmonter seul les difficultés auxquelles il fallait faire face. Ces peuples qui tous avaient vécu des malheurs semblables, ont compris que l'heure de l'union était arrivée.

Entre ces pays qui avaient été divisés pendant tant de siècles et que leurs intérêts et leurs traditions avaient éloignés les uns des autres, il fallait commencer par créer un inté-

rêt commun permanent, des règles et des institutions communes, et pour cela il fallait agir même si l'action était limitée.

C'est ce que la Communauté du Charbon et de l'Acier a fait il y aura bientôt dix ans. Elle a commencé à sceller la réconciliation franco-allemande. Nombreux sont parmi vous ceux qui avaient participé à son élaboration et alors à l'invention, entre autres, du Fonds de réadaptation.

Ensuite sont venus le Marché Commun et l'Euratom. Maintenant, nous sommes en train de constituer un vaste marché intérieur de près de 170 millions de consommateurs. Il nous suffit de regarder les niveaux de vie aux Etats Unis rendus possibles par leur grand marché intérieur, pour nous rendre compte de ce que nous pouvons accomplir avec le nôtre.

Nous sommes en train de changer l'ordre de grandeur de nos problèmes et de nos possibilités. Déjà, notre Communauté a le plus grand commerce du Monde. C'est le plus grand importateur; l'accroissement de ses ressources a été

plus rapide après la reconstruction de l'Europe, que celui d'aucune autre région du monde libre.

Maintenant, il apparaît que le but que nous poursuivons nécessite pour être atteint un nouvel effort, complément indispensable à ceux déjà accomplis, celui de l'enseignement de nos enfants, des hommes et des femmes de demain.

L'unification économique, éventuellement politique, de nos pays ne peut porter pleinement ses fruits que si le souci de la formation des hommes devient un élément essentiel de l'action de nos six pays. Quand je dis « les hommes », je pense à tous, des ouvriers aux plus hauts cadres.

Il s'agit là d'un problème grave. J'en proposerai la discussion au Comité d'Action pour les Etats-Unis d'Europe — dont vous et vos camarades des syndicats chrétiens faites partie — lors d'une très prochaine réunion, afin de déterminer quelle action urgente entreprendre ensemble. Mais, déjà je veux vous en entretenir aujourd'hui.

\* \* \*

L'économie industrielle et

U. N. E. S. C. O.

# Planification de l'Education

Organisé par l'Institut d'Etudes du Développement Economique et Social, sous les auspices de la Commission Nationale Française pour l'Unesco un Colloque sur la Planification de l'Education s'est ouvert le 9 décembre à la Maison de l'Unesco. Les travaux du colloque que présidait M. Lionel Elwin, directeur de l'Institut de l'Université de Londres, se sont prolongés jusqu'au 19 décembre.

L'ordre du jour comportait une discussion générale des problèmes que suscitent les relations d'interdépendance entre la planification de l'éducation d'une part et la planification économique d'autre part.

Le développement économique et social exige la diffusion rapide du progrès technique, qui, dans les pays sous-développés, se heurte à deux obstacles: le manque de personnel qualifié (techniciens et dirigeants), et la résistance des structures sociales et de leurs systèmes de valeurs.

De son côté, la planification doit surmonter des difficultés telles que l'ampleur des investissements nécessaires, le choix à faire entre les divers degrés et types d'enseignements, l'orientation à donner aux réformes de l'enseignement.

L'objet essentiel du Colloque est aussi de permettre une confrontation entre économis-

tes, sociologues et spécialistes de l'éducation.

Trois groupes de travail se livrent à l'examen détaillé des points suivants, toujours par rapport à l'éducation:

1) l'importance des facteurs économiques, en distinguant les objectifs (besoins auxquels doit répondre la formation des hommes dans les économies en développement) et le financement (aussi bien dans le plan de développement économique et social que dans la planification même de l'éducation);

2) l'importance des facteurs sociologiques, — groupes et forces sociales susceptibles d'intervenir dans l'action éducative ou d'être concernés par elle, types de groupements et transformations sociales que peut déterminer l'action éducative, autres facteurs sociologiques sur lesquels peut influer la planification de l'éducation;

3) enfin, l'importance, tour à tour, des facteurs proprement éducationnels et pédagogiques, et des facteurs institutionnels (spécialement quant à leur connexion avec les institutions administratives et politiques, et avec les programmes d'assistance technique extérieure).

Les trois groupes de travail sont placés sous la direction du professeur Fédor V. Garmonov, du Ministère de l'Instruction publique de l'URSS; du professeur B. F. Hoselitz, de l'Université de Chicago et de M. Gabriel Betancur Mejia, ancien ministre colombien de l'Education. Le secrétariat général du colloque est assuré par M. Michel de Beauvais, de l'Institut d'Etudes du Développement Economique et Social.

Une soixantaine de personnalités (sociologues, économistes, éducateurs) avaient été invités au Colloque et représentent 26 pays.

(suite de la page 13)

agricole au 19ème siècle pouvait progresser sur la base de l'enseignement primaire distribué à tous les travailleurs et d'un nombre limité de cadres formés dans les grandes écoles et les universités. De nos jours, l'expansion économique de l'Europe, pour prendre le large essor que rendent possible à la fois l'unification économique et les facteurs techniques nouveaux, exige également que soit multiplié le rythme de formation de personnes qualifiées et des cadres scientifiques et techniques, dans des proportions dont nous ne soupçonnons pas l'ampleur.

Il y a un fait fondamental que nous devons constater: avec la nouvelle révolution industrielle et scientifique dans laquelle le monde s'engage, les facteurs humains (génie inventif, ingéniosité technique) vont jouer le rôle prépondérant qui était celui des ressources naturelles au siècle précédent. Dans la compétition pacifique de caractère économique, qui s'ouvre entre les nations, l'a-

venir est à celles qui se donneront le système scolaire le plus complet, à celles qui tireront le meilleur parti de l'intelligence de leur jeunesse, de toute leur jeunesse!

Certes, dans le domaine de la connaissance et de l'intelligence, l'Europe est forte de son passé, de ses traditions, des qualités innées de sa population, de leur capacité créatrice. Mais elle n'utilise pas pleinement ses possibilités. Si elle n'y prend garde, elle est en train de prendre un retard sérieux sur le plan scientifique et technique, retard qui sera bientôt irrémédiable.

La construction économique de l'Europe que nous réalisons ensemble ne portera ses pleins effets que si nos pays mettent fin au gaspillage de l'intelligence de leur jeunesse par une véritable démocratisation de l'accès aux plus hautes études.

Déjà des progrès réels ont été accomplis dans ce domaine. Mais ils sont insuffisants et trop lents; une action énergique doit être entreprise de toute urgence.

F. A. O.

# Deux enquêtes pilotes sur l'alimentation mondiale

Les deux enquêtes pilotes sur l'évaluation des ressources naturelles par rapport aux besoins, portant, l'une sur le bassin inférieur du Gange et du Brahmapoutre, et l'autre sur le bassin du Tigre et de l'Euphrate, ont été menées à leur terme avec succès et les conclusions de ces expériences ont été soumises à la Conférence des Etats membres de l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO). Une des premières conclusions que l'on peut dégager du rapport de la FAO serait une confirmation de la possibilité de mieux alimenter la population mondiale à peine d'utiliser rationnellement les ressources naturelles encore inexploitées ou insuffisamment exploitées.

Ces deux enquêtes constituaient la première étape d'un projet plus vaste en vue d'évaluer les ressources potentielles mondiales de l'agriculture, des forêts et des pêches. L'idée nouvelle qui y est contenue est dans la reconnaissance de la nécessité de procéder à cette évaluation par rapport aux besoins, c'est-à-dire compte tenu de l'ensemble des facteurs démographiques, économiques, sociaux, etc. en présence dans une région donnée. Les résultats doivent donc comprendre non seulement un inventaire global des ressources naturelles à mettre en valeur mais également une évaluation des modifications à apporter au mode traditionnel

d'utilisation de ces ressources naturelles pour arriver à leur exploitation maxima. Le premier but des enquêtes pilotes était de mettre au point et d'essayer les méthodes propres à assurer ces résultats complexes que les méthodes classiques d'inventaire, malgré les progrès accomplis dans ce domaine, ne sauraient dégager. Une fois prouvée l'efficacité de ces méthodes, elles pourront être valablement appliquées par les gouvernements membres et leur permettre de définir avec certitude les

objectifs de base à inclure dans leurs programmes à long terme.

La prochaine étape sera donc maintenant pour la FAO et les gouvernements intéressés de contrôler les conclusions de fond contenues au rapport et de se livrer à un examen critique des méthodes élaborées et expérimentées au cours des deux enquêtes pilotes pour savoir comment et dans quelle mesure elles pourront être efficacement appliquées pour leur propre compte par les gouvernements membres.

## Le projet méditerranéen

Le rapport, connu sous le nom de « projet méditerranéen » de l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO) sur le potentiel de développement de cette région, dont la Conférence des Etats membres a été saisie, offre tout d'abord une analyse complète du problème général de la mise en

valeur accélérée des terres et des eaux dans l'ensemble des pays du bassin Méditerranéen, ainsi que de ses implications techniques, économiques et sociales; d'autre part, il formule les politiques à suivre et les programmes de développement appropriés pour les vingt années qui viennent, assortis de recommandations spécifiques pour leur mise en oeuvre sur le plan national; enfin, il contient également des recommandations on vue d'actions concertées à entreprendre à l'échelon international et régional. L'objet de tout le « projet méditerranéen » est de définir les voies et moyens de hâter le relèvement économique et social d'une région naturellement défavorisée grâce



à un effort vigoureux et coordonné dans le secteur agricole, portant à la fois sur les cultures, les pâturages et les forêts. Le rapport comprend également, en annexes, dix études spéciales portant sur la Grèce, l'Espagne, l'Irak, Israël, le Liban, le Maroc, la République Arabe Unie (région Syrienne), la Tunisie, la Turquie et la Yougoslavie. Chacune d'entre elles analyse les problèmes spécifiques et le potentiel de développement du pays considéré compte tenu des divers éléments en cause: main-d'oeuvre, capacité de production, ressources d'investissement, balance des paiements, aide extérieure, accroissement financier et institutionnel propres à assurer la meilleure utilisation des ressources du pays.

Dans le cadre de la Conférence des Etats membres de l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO), une résolution, a été soumise à la ratification appuyant le projet d'une campagne mondiale pour l'emploi de semences améliorées lancé par la FAO et désignant 1961 comme « année mondiale de la semence ».

Un très large échange de vues s'est déroulé au sein de la Commission. Une quarantaine de délégations y ont pris part, tant pour confirmer leur appui au projet que pour indiquer les mesures élaborées par leurs gouvernements dans le cadre de la campagne. Beaucoup ont souligné que cette année mondiale devrait être considérée simplement comme le moment culminant des efforts entrepris par les gouvernements, mais qu'il s'agissait d'une oeuvre de longue haleine qui devrait être poursuivie a u-delà pour que les programmes instaurés à cette occasion portent leurs fruits. La poursuite de la campagne des se-

mences s'intégrerait spécialement bien dans le cadre de la campagne contre la faim.

Les programmes élaborés actuellement portent sur trois secteurs principaux: amélioration des plantes cultivées; production, certification et distribution de semences de haute qualité; action éducative, vulgarisation et publicité. Sur le plan international, de nombreux pays ainsi que diverses organisations publiques et pri-

vées ont déjà offert de faire bénéficier les pays moins avancés dans ce domaine de leur expérience et de leur aide, notamment en matière de formation professionnelle.

La FAO continuera de son côté de jouer son rôle de promoteur et de coordinateur de la campagne à l'échelon internationale et prêtera son assistance aux pays membres pour l'élaboration et l'exécution de leurs programmes.

## Projet de campagne mondiale contre la faim

*Le Directeur-Général de l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO) M. B.R. Sen a saisi la Conférence des Etats membres de l'Organisation de son projet d'une « campagne mondiale contre la faim », dont l'objectif fondamental serait de mobiliser l'opinion publique en face du problème de la faim dans le monde et de créer le climat favorable pour une analyse objective de ses causes et de la recherche de solutions courageuses. « Un tel mouvement d'opinion, a souligné M. Sen devrait amener naturellement à la mise en oeuvre d'une action concrète ».*

*Esquissant les grandes lignes de son projet, M. Sen a précisé qu'il ne constituait pas en soi un nouveau programme spécial de travail à entreprendre par la FAO mais bien plutôt l'intensification de ses activités normales dans les domaines où elle doit servir de guide des gouvernements sur le plan de l'action internationale. Cette campagne devrait donc être conçue comme une activité contenue au cours des prochaines années et suivie de près par la Conférence à ses prochaines sessions de 1961, 1963 et 1965. Le congrès mondial de l'alimentation prévu pour 1963, aurait*

*ainsi d'étroits rapports avec la session de la Conférence qui se déroulerait à la même époque.*

*Le programme de la campagne tel qu'il est actuellement prévu, porterait sur trois domaines principaux d'activité:*

— un programme éducatif et d'information destiné surtout à renseigner le public sur l'état actuel du problème, sur l'étendue des besoins mondiaux, sur les possibilités pratiques d'accroître la production et d'améliorer la distribution des denrées alimentaires en mettant en oeuvre les ressources combinées de la nature, de la technique et de la science.

— un programme de recherches sur les problèmes techniques, économiques et sociaux du développement agricole destiné à apporter les données de base nécessaires à l'action future.

— La mise en route de programmes nationaux destinés à apporter une contribution concrète à l'amélioration de la situation présente. Cette dernière partie représenterait du reste, a précisé M. Sen « le centre même de toute la campagne ».

*Un fonds spécial, alimenté par des contributions volontaires, serait créé pour mener à bien la campagne.*

# PAUL-HENRI SPAAK PARLE DE... L'AVENIR DE L'O.T.A.N.

Au moment « délicat » de l'histoire de l'Alliance Atlantique que nous traversons actuellement, quand petites ombres ou lourds nuages sont enregistrés par les uns avec enthousiasme, par les autres avec appréhension, nous croyons intéressant de reproduire ci-dessous des extraits d'un discours prononcé le 2 novembre à Londres devant les membres de l'Imperial Defence College, par M. Paul-Henri Spaak, secrétaire général de l'OTAN, européiste convaincu mais européiste plein de bon sens et de sang-froid. Voyons comment lui apparaît « L'avenir politique de l'OTAN » dans « le temps de coexistence pacifique » où, selon lui, nous allons entrer.

« Je crois que nous allons passer d'un temps de guerre froide dans un temps de coexistence pacifique. » Ceci implique que nous sachions exactement ce que cela veut dire et que nous nous apprêtions à résoudre les tout nouveaux problèmes qui vont se poser à nous.

(...) « Du point de vue militaire, nous avons fait beaucoup, si l'on considère notre point de départ en 1948, alors qu'il n'existait rien. Nous avons fait beaucoup grâce, ne l'oublions jamais, à l'aide des Etats-Unis.

« Mais notre optimisme cependant doit être modéré. Nous restons devant un adversaire éventuel qui a sur nous un énorme avantage en forces conventionnelles et qui, en armements atomiques, est au moins notre égal.

« Dès lors, aussi longtemps que le désarmement général et contrôlé ne sera pas devenu une réalité, il nous faudra maintenir notre effort pour rester à l'abri de n'importe quelle politique de chantage ou de menace.

« Un seul problème vraiment important dans cette conjoncture se pose à nous. Devons-nous équiper nos forces européennes avec des armes atomiques stratégiques et tactiques?

« Ma réponse est oui. En la

donnant, j'ai la conviction que je sers mieux la cause de la paix que les idéalistes qui s'en vont réclamant le désarmement atomique unilatéral de leur pays, que je la sers mieux que ceux qui voudraient voir commencer le désarmement par l'abolition des armes dites « de destruction massive ».

## ETRE UNIS

(...) « Ayant réussi à bâtir son appareil militaire d'une manière satisfaisante, car il est probablement assez fort pour décourager l'agression, l'Organisation Atlantique se doit de donner à l'Alliance les fondements solides d'une politique internationale sinon unifiée, tout au moins coordonnée.

« C'est une banalité d'affirmer qu'une armée ne peut être que l'outil d'une politique et qu'il ne sert pas à grand chose d'avoir l'outil si l'on n'a pas la politique.

« C'est une banalité aussi d'affirmer que, dans la deuxième moitié du XX siècle, une Alliance exclusivement militaire est insuffisante; qu'il ne suffit pas d'expliquer aux peuples qu'ils devront peut-être un jour se défendre ensemble contre un ennemi commun mais qu'il faut surtout leur apprendre à vivre ensemble. Il faut leur donner le sentiment profond de leurs intérêts communs et permanents.

« Les auteurs du Traité de Washington avaient parfaitement compris cette nécessité mais, durant les six premières années d'existence de l'Alliance, l'accent a été mis avant tout sur l'effort militaire.

« Au début de 1956, les Ministres des Affaires Etrangères des pays de l'Alliance avaient cependant chargé trois des leurs d'étudier ces questions politiques et de leur faire un rapport.

« Durant cette année-là, la crise de Suez était venue dramatiquement démontrer l'urgence d'une solution.

« Sur un problème grave de politique internationale, les Français et les Anglais prenaient une position et les Américains en prenaient une autre plus proche de celle des Russes.

« Chacun à cette époque a parfaitement compris que la répétition d'une telle situation serait fatale à l'Alliance. Aussi chacun à la fin de l'année, se trouvait-il dans un état d'esprit favorable pour accepter le rapport des trois Ministres.

« Ceux-ci soulignaient vigoureusement l'absolue nécessité d'une coordination des politiques étrangères et conseillaient, pour arriver à ce but, une consultation préalable et méthodique avant toute action individuelle.

« Ces propositions peuvent être considérées, à la fois comme banales et révolutionnaires.

« Banales parce que la consultation fait partie depuis toujours des méthodes diplomatiques. Révolutionnaires parce que l'on n'a jamais, dans l'histoire, assisté à un effort de consultation aussi systématiquement étendue à quinze pays différents l'un de l'autre par leur position géographique, leur importance et leurs traditions.

« Cette coordination de la politique étrangère des pays de

**A PARIS****LA RENCONTRE DES 4 GRANDS**

La rencontre des quatre « Grands » occidentaux à Paris, du 19 au 21 décembre a surtout valeur symbolique: quant aux résultats ils sont essentiellement ceux que l'on pouvait attendre d'une conférence de caractère typiquement diplomatique: c'est-à-dire qu'ils laissent toutes les portes ouvertes sans rien conclure. Rencontre rapide, expéditive ce qui du moins est le signe que tout le monde était d'accord sur un point: rester d'accord à tout prix. Heureuse disposition et qui peut mener plus loin, et mieux qu'on ne le pense...

Paris a été choisi comme lieu proposé pour le rencontre au sommet, alors qu'on avait parlé de Genève. Faut-il voir là un secret désir d'aboutir pourtant à quelque chose de concret?... Les terrains trop neutres sont-ils enfin jugés trop amollissants? En tout cas, la seule surprise que nous a révélée la rencontre est ce choix et, au risque de sembler paradoxal, on peut avancer qu'il représente la décision la plus significative qu'aient prise les « quatre », tout le reste n'étant que bonnes paroles dans la bonne tradition diplomatique vouée à la tâche qui lui revient essentiellement: lénifier et temporiser.

A. G.

**LE COMMUNIQUÉ FINAL**

Le communiqué final des Quatre, relatif à la conférence « au sommet » Est-Ouest est ainsi libellé:

« Le président des Etats-Unis d'Amérique, le président de la République française, le pre-

mier ministre du Royaume-Uni et le chancelier de la République fédérale d'Allemagne, se sont réunis à Paris et à Rambouillet les 19, 20 et 21 décembre 1959 et ont procédé à un échange de vues sur divers sujets d'intérêt commun.

« Au cours de ces rencontres

ont été prises en considération les vues exprimées par les gouvernements membres de l'alliance atlantique lors de la session du Conseil de l'Organisation, tenue à Paris du 15 au 17 décembre.

« Parmi les sujets examinés figuraient les relations entre

(suite de la p. 17)

l'Alliance est très certainement une œuvre difficile.

« Je n'oserais pas affirmer que le succès a dès maintenant couronné les efforts entrepris mais je crois pouvoir dire que des résultats substantiels sont acquis.

« L'expérience est d'ailleurs si nouvelle qu'il faudra encore plusieurs années avant de pouvoir se prononcer définitivement, avant de pouvoir parler de succès ou d'échec.

« D'une façon générale, la consultation a été appliquée et bien appliquée dans la question des relations entre l'Est et l'Ouest. Depuis deux ans, la quasi-totalité des notes échangées entre les grands de l'Alliance et l'U.R.S.S. ont fait l'objet d'examen préalable sérieux et complets au sein du

Conseil Permanent de l'Organisation. Si bien que l'on peut affirmer que ces notes ne traduisent pas seulement les conceptions de l'un ou de l'autre mais qu'elles sont la manifestation d'une politique concertée.

« La presse parle souvent de la crise de l'OTAN, des difficultés que les pays de l'Alliance éprouvent à se mettre d'accord. Ces difficultés existent mais, à mon avis, elles ne sont nullement un signe de crise. Elles sont inévitables et au fond utiles dans une association de quinze pays libres, devant la complexité des problèmes qu'il s'agit de résoudre.

« Le fait encourageant est qu'au moment où il s'agit de rencontrer l'U.R.S.S., elles ont été jusqu'ici toujours surmontées.

« A Genève, les Quatre négociateurs ont présenté un front commun et leurs positions ont été régulièrement confirmées par tous les pays membres de l'OTAN. Les divergences ont été de tactique mais, sur le fond, les Occidentaux sont restés remarquablement unis et fermes.

« Il serait vain cependant de contester qu'aujourd'hui, sur la conférence au sommet, il existe des positions divergentes. On le comprend d'ailleurs, les décisions à prendre étant d'importance capitale. Les méthodes suivies durant ces dernières années et les succès incontestables qui en ont été la conséquence permettent d'espérer que l'accord sera réalisé une fois de plus et qu'il le sera à temps.

l'Est et l'Ouest, le désarmement et le problème de l'Allemagne, y compris Berlin. Sur ce dernier point les chefs d'Etat et de gouvernement ont réaffirmé les principes contenus dans le communiqué des quatre puissances du 14 décembre 1958 et dans la déclaration au Conseil de l'Atlantique nord du 16 décembre 1958 sur Berlin.

«Les chefs d'Etat et de gouvernement sont tombés d'accord sur l'intérêt d'une conférence à quatre tenue avec le président du conseil des ministres de l'Union Soviétique. Cette conférence aurait pour objet d'examiner un certain nombre de questions d'intérêts mutuel. Le président Eisenhower, le général de Gaulle et M. Macmillan ont ses ce matin à Moscou.

«Les chefs d'Etat et de gouvernement se sont mis d'accord sur la procédure à suivre pour la préparation de cette conférence et ont donné les instructions nécessaires à cet effet. Le Conseil de l'Atlantique nord sera tenu informé des résultats des présents entretiens au cours de la réunion ministérielle qui aura lieu le 22 décembre. Le Conseil sera consulté régulièrement sur les études en cours.

«Les chef d'Etat et de gouvernement expriment l'espoir que la conférence projetée contribuera à consolider la paix dans la justice».

**LES QUESTIONS ECONOMIQUES**

Voici le texte du communiqué relatif aux questions économiques:

«Les chefs d'Etat et de gouvernement se sont entretenus des importants changements qui sont intervenus dans la situation économique internationale. Reconnaissant les grands progrès économiques réalisés par l'Europe occidentale, ils sont convenus que, pratique-

ment, tous les pays industrialisés du monde libre sont maintenant en état de consacrer, dans une mesure accrue, leurs énergies à des tâches nouvelles et importantes de coopération qui auraient pour objet:

a) de favoriser le développement des pays moins développés, et

b) de mener des politiques commerciales axées sur l'utili-

ger les discussions relatives aux problèmes commerciaux découlant de l'existence d'organisations économiques régionales européennes, qui sont ou seront établies dans le cadre de l'accord général sur les tarifs et le commerce, telles que la Communauté économique européenne et l'Association européenne du libre-échange. Leurs relations, tant entre elles qu'avec les autres pays, devraient être discutées dans cet esprit.

Les chefs d'Etat et de gouvernement, reconnaissant que les méthodes nécessaires pour mettre en oeuvre ces principes exigent une étude très poussée, sont convenus de convoquer une réunion officielle qui se tiendra à Paris dans un proche avenir. Ils proposent que les pays et organisations siégeant au comité exécutif de l'O.E.C.E. et les gouvernements dont les ressortissants sont membres du comité de direction des échanges de l'O.E.C.E. soient représentés à cette réunion.

Il est suggéré que l'un des objectifs de cette réunion serait d'examiner dans quelle mesure il est besoin de consultations constantes et quelles méthodes peuvent être employées pour traiter les problèmes ci-dessus-mentionnés.

**Le "Bulletin Européen" adresse à ses lecteurs ses meilleurs vœux pour 1960**

sation rationnelle des ressources économiques et le maintien d'harmonieuses relations internationales, contribuant ainsi au progrès et à la stabilité de l'économie mondiale et à une amélioration générale du niveau de vie.

A leur avis, ces principes de coopération devraient aussi ré-

*bulletin européen*

Fondateur CONSTANTIN DRAGAN, Directeur responsable : **GIORGIO DEL VECCHIO**  
 Direction Rédaction Largo Chigi, 19 - **ROME**  
 Tél. 672.578

**ABBONNEMENTS**

**Italie** . . . . . Lires 2000 | **Etranger** . . . . . Dollars 3,—  
**ABBONNEMENTS D'HONNEUR - 5000** | **ABBONNEMENT D'HONNEUR** . . . . . 10,—

c/c postale Roma N. 1/16299

Edité par l'Agence de Presse Radio Europe  
 Registr. Trib. Rome No. 2840 du 15/21/951

STUDIO TIPOGRAFICO B. S. - P. DEL POPOLO, 3 - ROMA

# bulletin européen

**TRIBUNE LIBRE DE L'EUROPEISME**

**R O M E**

**Fondé en 1950 par CONSTANTIN DRAGAN**

*ont collaboré...*

Alexandre ARGYROPOULOS, Karl ARNOLD, A. BALLEYGUIER, G. W. de BALZAC, Edward BEDDINGTON BEHRENS, Julien BENDA, Lodovico BENVENUTI, Baron BOEL, Paul BONCOUR, Edouard BONNEFOUS, Henri BRUGMANS, Raoul BOSSY, Thomas W. BRADEN, Pietro CAMPILLI, Edward CARRAN, Nino CASCINO, René CASSIN, L. E. CLOQUETTE, Elma DANGERFIELD, Michel DEBRE, A. DECLICH, Dino DEL BO, Giorgio DEL VECCHIO, L. DURAND REVILLE, Constantin DRAGAN, Mircea ELIADE, B. von ESBROECK, W. N. EWER, Enrico FALCK, Raymond FRANKLIN, Pierre FRIEDEN, Paul GACHE, Grégoire GAFENCO, Enzo GIACCHERO, Amedeo GIANNINI, Guido GONELLA, W. A. 't HART, Wladimir IONESCO, Stefano JACINI, Jerzi JANKOWSKI, Jacques de JONG, G. KALLAY, Jacques KAYSER, Stanislav KOUTNIK, Pierre de LANUX, LARS J. LIND, Ivan Matteo LOMBARDO, C. LOVERA DI CASTIGLIONE, Edouard LUDWIG, Harold MACMILLAN, J. N. MANZATTI, Alberto MARINELLI, Pierre MENDES FRANCE, Francis DE MIOMANDRE, Umberto MONICO, Albert MOUSSET, Roland MUESSER, Pier Fausto PALUMBO, Giuseppe Ugo PAPI, A. PAPLAUSKAS RAMUNAS, Giovanni PERSICO, Pedro José PINILLOS, John POMIAN, Lucien RADOUX, Paul RAMADIER, Gonzague de REYNOLD, Jules ROMAINS, Joseph de ROOVER, Louis ROUGIER, Rémy ROURE, Lucien de SAINTE-LORETTE, A. G. SAMOY, Carlo SFORZA, André SIEGFRIED, Jacques TREMPONT, Pierre VINOT, Raymond WARNIER, Rivington R. WINANT, S.H.C. WOOLRICH, Paul Van ZEELAND.